Multiculturalisme

Questionné à ce sujet à la Chambre, le secrétaire d'État (M. Faulkner) semblait être d'un autre avis. Selon lui. Radio-Canada devrait pouvoir établir sa propre politique, et avant-hier encore il disait qu'il faudrait peut-être modifier la loi sur la radiodiffusion afin de permettre des émissions dans une troisième langue. Que ce soit volontaire ou non, il semble y avoir un conflit entre les opinions du président de Radio-Canada et le secrétaire d'État sur cette question de la radiodiffusion en une troisième langue. Toutefois, il s'agit là d'une question à laquelle on doit faire face et que l'on doit traiter honnêtement afin que le public canadien ait accès à une programmation multiculturelle d'ici peu. Au début, la télédistribution pourrait être employée à cette fin et sur les réseaux nationaux, en temps opportun. Vu leur attitude actuelle, l'Office national du film et Radio-Canada devraient certainement être plus au courant des diverses origines des Canadiens.

Les journaux publiés par divers groupes ethniques au Canada ont été pour bon nombre de Canadiens une source importante d'information culturelle et autre, mais ils sont actuellement aux prises avec de sérieuses difficultés. Bien que la publicité gouvernementale dans les journaux des groupes ethniques soit une source de revenus, elle ne permet certes pas en soi de garantir la viabilité de ces journaux. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'importance de la survivance des journaux des groupes ethniques comme instrument de conservation de la langue et de la culture.

Des voix: Bravo!

M. Yewchuk: L'augmentation des tarifs postaux depuis quelques années a considérablement entravé la distribution des journaux des groupes ethniques au Canada. On pourrait facilement remédier à la situation en réduisant les tarifs postaux s'appliquant aux publications des groupes ethniques et aux autres publications à caractère unique au Canada.

La création à Ottawa d'un bureau des journaux des groupes ethniques exploités par ceux-ci fournirait un autre moyen d'aider ces journaux. Indépendants du gouvernement, ils en recevraient cependant de l'aide.

En dernier lieu, on pourrait reconnaître dans une plus large mesure le troisième élément au Canada en favorisant davantage les manifestations extérieures de la nature multiculturelle du Canada. Ici encore, il n'y a pas de frais supplémentaires. Il s'agit simplement de prendre des décisions. On pourrait par exemple produire des timbres commémoratifs, rappelant le souvenir d'auteurs, de poètes ou de grands hommes issus des groupes ethniques. Tous les niveaux de gouvernement peuvent faire davantage pour favoriser le multiculturalisme en donnant aux immeubles publics, aux rues et aux autres institutions publiques des noms tirés d'autres groupes ethniques. Bref, il faudrait exploiter tous les moyens publics afin de manifester plus ouvertement notre engagement envers le multiculturalisme.

Ce sont là certains des principes qui doivent être étudiés et des politiques qu'il faut appliquer. Nous devons créer une société dans laquelle chaque Canadien est fier de son passé, de son présent, de son origine, de son nom et de son aptitude à obtenir l'égalité au pays.

L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la motion à l'étude cet après-midi, motion proposée par le député d'Athabasca (M. Yewchuk), au nom de son parti, et qui est ainsi conçue:

Que la Chambre, affirmant à nouveau que des générations de personnes de races diverses et de nombreuses nationalités se sont unies en temps de paix et en temps de guerre pour bâtir un Canada libre et façonner une nationalité canadienne, déplore le manque d'empressement et de conviction avec lequel le gouvernement reconnaît cette réalité.

Depuis 12 ans que je suis député, je n'ai jamais rien entendu d'aussi injuste à l'égard d'un gouvernement qui a obtenu des résultats aussi magnifiques et enviables dans tous les domaines. Cette motion, à mon avis, prouve un tel manque de connaissance des faits et d'appréciation des résultats obtenus par notre gouvernement et les autres gouvernements libéraux, qui ont toujours reconnu et aidé tous les peuples qui constituent la société canadienne, que je suis déçu de voir le député d'Athabasca prêter son nom à une motion de ce genre.

Je suis heureux de profiter de l'occasion, cet après-midi, pour consigner au compte rendu les réalisations des gouvernements libéraux et pour éclaircir tout malentendu. Le parti libéral a toujours cherché à réaliser l'unité dans la diversité. Permettez-moi de mentionner le premier de nos premiers ministres libéraux, sir Wilfrid Laurier; c'est pendant qu'il était au pouvoir que le Canada s'est épanoui et a accueilli sur ses rives des gens de tous les pays. Existe-t-il quelqu'un qui ne soit pas ému ou inspiré par son idéal et son éloquence, surtout en lisant le discours que sir Wilfrid Laurier a prononcé devant les Acadiens au mois d'août 1900, dans lequel il a assimilé sa conception du Canada à la structure harmonieuse d'une grande cathédrale anglaise, en déclarant:

Tant que je vivrai, tant que j'aurai le pouvoir de travailler au service de mon pays, je me refuserai à vouloir modifier la nature des différents éléments qui le composent. Je veux que le marbre reste marbre, je veux que le granit reste granit, je veux que le chêne reste chêne. Je veux réunir tous ces éléments pour construire une nation qui viendra en tête de toutes les grandes puissances du monde.

Je me souviens de nombreux autres discours de premiers ministres libéraux, comme Louis St. Laurent, qui reconnaissaient le multiculturalisme canadien et qui, dans leurs paroles et leurs actes, travaillaient sans relâche pour l'unité et la diversité des cultures.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Provencher (M. Epp) désire invoquer le Règlement.

M. Epp: Monsieur l'Orateur, je m'excuse d'interrompre le discours du ministre, mais il fait la louange d'anciens premiers ministres libéraux. A ce propos, je crois qu'il s'est trompé en disant que le premier des premiers ministres libéraux était sir Wilfrid Laurier. En fait, c'était Alexander Mackenzie. Je m'étonne qu'il ne le sache pas.

M. Haidasz: Je suis désolé, monsieur l'Orateur, mais je voulais dire le premier de nos premiers ministres libéraux canadiens-français.

C'est notre regretté premier ministre, feu Lester B. Pearson, qui s'est rendu compte de la nécessité de bâtir un Canada moderne peu avant le 100° anniversaire de la Confédération canadienne. Lorsqu'il établit la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963, il lui donna notamment pour mandat de:

tenir compte de l'apport fait par les autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada et des mesures qui devraient être prises pour sauvegarder ces apports.

• (1540)

Ayant étudié les recommandations de la Commission royale d'enquête, le gouvernement libéral de notre premier